

Christian PLANTIN

Types, typologies, arguments

Ce que c'est, comment ça marche, à quoi ça peut servir.

Dans le système aristotélicien, la notion fondamentale d'argument rhétorique se définit d'abord en opposition, par ce qu'elle *n'est pas*: l'argument est un *discours raisonné* (pour reprendre une expression de Grize) qui n'est ni *dialectique* ni *scientifique*. Ce positionnement de l'argumentatif au pôle opposé au scientifique est d'une importance capitale, en ce qu'elle continue largement au XXI^e siècle, à conditionner notre compréhension de l'argumentation; il a été renforcé par la Nouvelle rhétorique comme par la théorie de l'Argumentation dans la langue. L'étude de l'argumentation s'est ainsi constitué un éthos professionnel, c'est-à-dire une demeure, un repaire, une coutume (Bailly, art. [ethos]), une "zone de confort" intellectuel où elle a pu prospérer, avant d'en éprouver les limites avec le développement des sciences mathématisées et expérimentales.

Le développement des recherches sur l'argumentation dans la construction des connaissances qui se développe depuis les années 90 (Jimenez-Aleixandre) rend nécessaire un retour sur ce positionnement, rendu possible par la définition de l'argumentation comme raisonnement révisable, qui n'est autre qu'une lecture du modèle de Toulmin. Il faut saluer à ce propos l'œuvre de Grize et des travaux qu'il a développés à Neuchâtel, qui se sont toujours interrogés sur les contenus de raisonnement dont est porteur le discours argumentatif.

L'argumentation joue un rôle non seulement dans la gestion des affaires humaines, à propos de ce qu'il convient de faire, mais aussi dans le cadre de l'acquisition et de la consolidation des connaissances scientifiques, à propos de ce qui est. Et ces deux réflexions ne peuvent se mener en opposition ou dans l'ignorance l'une de l'autre, comme le montrent par exemple les débats menés actuellement sur de multiples sites de parole, autour de l'action des pesticides ou du changement climatique.

Du point de vue pédagogique, il nous semble capital qu'une forme de dialogue prospère entre les recherches sur les modes d'argumentation utilisés dans les formations scientifiques et dans les formations en lettres et sciences humaines. L'étude de l'argumentation devrait être instituée en pont entre ces disciplines. De ce point de vue, les acquis des recherches classiques en argumentation devraient être systématiquement proposés dans le cadre de la formation des professeurs, quelle que soit la "culture" dont ils se réclament, cela allant de pair avec développement d'activités inter-communautaires entre enseignants-chercheurs des "deux cultures".

Nous ne développerons pas ces différents points ici (voir Plantin, à paraître). Nous nous attacherons à la question des types d'arguments, qui représente à notre sens un des apports les plus utiles que les études classiques d'argumentation peuvent offrir aux deux communautés.

L'exploitation de cette notion n'est certainement pas toujours évidente. Le premier paragraphe présente les notions de type d'argument, de typologie et de catalogues d'arguments. Nous prendrons ensuite pour objet le premier catalogue d'arguments, de topos, "lieux" de l'argumentation, ou type d'argument, proposé dans la *Rhétorique* d'Aristote. Nous resituerons cette typologie dans la typologie plus générale des formes de raisonnement selon Aristote, et nous suggérerons qu'elle présente bien des difficultés.

Si ce positionnement ne nous semble plus correspondre ni à l'état du discours social ni à la réflexion sur la construction des connaissances, en revanche, la notion de type d'argument comme effort de raisonnement amorcé dans la langue ordinaire et exploitant des systèmes de ressources ouverts, est à mettre au tout premier plan de la recherche et de l'enseignement de l'argumentation.

Le second paragraphe sera consacré à une question toute pratique, il propose un mode d'emploi possible de la notion de type d'argument comment s'applique la notion de type d'argument à l'analyse des passages argumentatifs. sur l'argument par les contraires, l'argument sur les motifs et sur l'argument du gaspillage.

1. Types d'arguments, typologies

Dans le cadre du modèle "Question => RéponseS" que nous utilisons pour l'analyse de l'argumentation, on peut distinguer deux types de pertinence, d'une part, la pertinence de la conclusion pour la question argumentative pertinence externe, et, d'autre part, la pertinence de l'argument pour la conclusion ou pertinence interne.

Du point de vue méthodologique, nous pensons que l'analyse doit avant tout dégager la "question argumentative", c'est-à-dire le problème qui divise et structure la discussion et la réflexion, quels sont les points de divergence construits par les divers discours intervenant sur cette question, et les modes d'interaction entre ces points de vue. Parallèlement, l'analyste il s'attache à construire, à partir d'un ensemble discursif qui peut être vaste et complexe, un corpus maniable répondant à ses intentions analytiques. Toutes ces opérations relèvent de la pertinence *externe*.

La question des types d'argument relève de la pertinence *interne* du discours constituant une ligne argumentative, c'est à dire du discours tenu par un locuteurs ou par une famille de locuteurs alliés, argumentant de façon co-orientée une même conclusion, donnant une même réponse à la question argumentative.

Dans la démarche que nous proposons, la qualité d'argument est reconnue à tout le discours et à toutes les activités sémiotiques verbales, paraverbales auxquelles se livre le locuteur où l'on peut reconnaître l'intention

linguistique de construire et défendre sa position. La notion de type d'argument permet d'approfondir la structure d'une ligne argumentative donnée. La recherche sur les types d'argument fournit le vocabulaire conceptuel qui permet de décrire les facteurs de cohésion de ce discours., c'est-à-dire en quoi le discours environnant est pertinente pour la réponse-conclusion défendue; le fait qu'un argument soit pertinent pour la conclusion ne signifie pas qu'il soit valide. Par exemple, un argument peut être clairement rattachable à une argumentation pragmatique, exploitant une relation causale, et être facilement réfutable.

La notion de type, de topos, de schème d'argument ou d'argumentation correspond à ce que la littérature anglophone désigne comme a mode of reasoning, a *reasoning scheme*, *argumentation scheme*, *argument scheme*, ou *argument pattern*. Van Eemeren et Grootendorst définissent un schème argumentatif [*argumentation scheme*] comme « a more or less conventionalized way of representing the relation between what is stated in the argument (the “reason”) and what is stated in the standpoint (the position”] (1992, 96). Walton définit une «structure of inference» comme « a formal, pragmatic structure of arguments, that is the counterpart to logical forms of inference in semantics » (id., p. x; cf. Blair 1992, p. 154) Walton, 1996, ix). Blair définit le schème argumentatif comme « some general pattern of argument or reasoning » et précise leur mode de construction: « that has either been abstracted from particular cases or can find instantiation in different particular cases, or both. » (Blair, /1992).

Depuis Aristote, il y a une production ininterrompue de catalogues et de typologies d'arguments.

1.1 Typologie et catalogue

D'une façon générale, une typologie est une organisation structurée de données regroupées en types. Une typologie des arguments, ou topique, est un inventaire raisonné des types d'arguments ou topoi.¹

Idéalement, une typologies est organisée en arborescence à plusieurs niveaux, à partir d'un nœud dominant central. Chaque noeud regroupe des ensembles d'êtres de plus en plus spécifiques, lorsqu'on descend dans l'arborescence, et de plus en plus abstraites, génériques, lorsqu'on s'élève dans l'arborescence. On peut dire pour chaque type ce qu'il a de spécifique et ce qu'il a en commun avec les types qui lui sont les plus proches

La typologie s'oppose au catalogue. Le catalogue prend acte de l'existence d'un certain nombre d'objets ou d'êtres et les énumère à la manière d'une liste dont les éléments sont juxtaposée, dont on ne sait ni si elle

¹ On distingue deux types de topoi, et le topos substantiel, ou thème (Curtius [1948], d'une part, et, d'autre part, le topos comme d'inférence d'une part, ou type d'argument, auquel s'intéresse en priorité la théorie de l'argumentation.

est complète, ni quelle relation les objet qu'elle rassemble entretiennent entre eux.

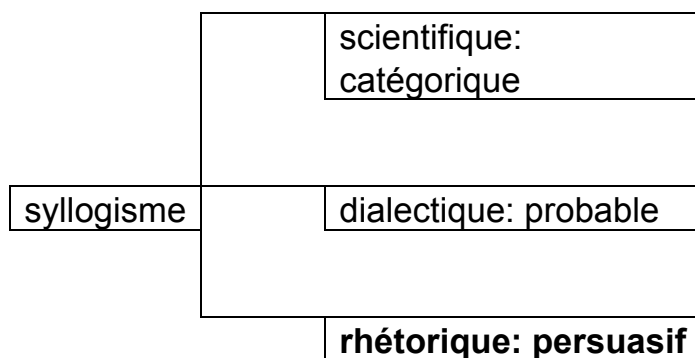
On trouve dans la littérature sur les types d'arguments aussi bien des typologies que des catalogues. On admet qu'on a affaire à une typologie dès qu'on distingue au moins un niveau intermédiaire, regroupant plusieurs types d'arguments. En ce sens, le *Traité de l'argumentation* propose une typologie, alors que la *Rhétorique* d'Aristote est l'exemple même du catalogue, juxtaposant 28 types d'arguments, tous de même niveau.

1.2 Un catalogue: Aristote

1.2.1 Typologie des modes de raisonnement et catalogue des arguments

La premier inventaire des types d'argument se trouve, sous forme de catalogue, dans la *Rhétorique* d'Aristote. Ce catalogue d'arguments se comprend dans le cadre de la *typologie* aristotélicienne des différentes formes de raisonnement portés par différents discours, on peut dire de "raisonnements-discours".

Dans cette typologie, le rhétorique s'oppose au dialectique et au scientifique. Tricot précise que « *sylogisme* est le genre, *scientifique* (producteur de science) la différence spécifique qui sépare la démonstration des syllogismes *dialectiques* et *rhétoriques* » (S. A., I, 2, 15-25; p. 8, note 3). Le syllogisme scientifique produit du *catégorique*, le syllogisme dialectique du *probable*, et le syllogisme rhétorique du *persuasif*. C'est dans ce cadre que se comprend la position de la persuasion dans la rhétorique d'Aristote.



Le syllogisme scientifique est une démonstration (*apodeixis*). La logique détermine les règles de construction d'un discours valide, c'est-à-dire d'un discours partant de prémisses vraies, procédant au moyens de règles valides, et aboutissant ainsi à des conclusions vraies.

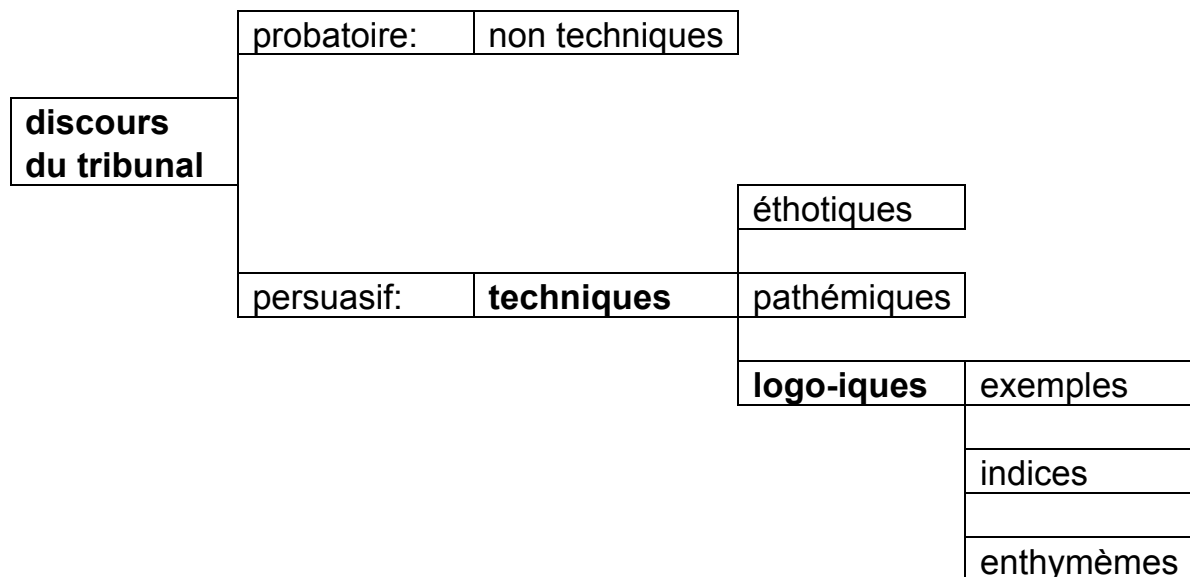
Le raisonnement dialectique diffère du raisonnement scientifique par la qualité des prémisses et des règles de déduction. Le raisonnement dialectique « [prend] les prémisses comme comprises par l'adversaire » (Aristote, S. A., I, 1, 5; p. 2). Le jeu se déroule entièrement dans le système de croyance du Répondant. Il a pour fonction de tester la cohérence de ce système. C'est ce qui se passe dans le cas de la réfutation *ad hominem* et dans le cas de l'argumentation sur les croyances de l'auditoire, *ex datis*.

Le raisonnement rhétorique enfin est un raisonnement adapté aux conditions sociales; son domaine est celui du vraisemblable et de l'approximatif.

1.2.2 Une opposition radicale entre le discours rhétorique et le discours scientifique;

Par définition, le discours-raisonnement scientifique conforme à son essence est *apodictique*; par définition, le discours-raisonnement rhétorique conforme à son essence est *persuasif*, “peistikos”. En grec, le mot utilisé pour désigner la preuve rhétorique est *pistis*. À la différence du mot français *preuve*, *pistis* appartient à une famille de termes exprimant les idées de « confiance en autrui, ce qui fait foi, preuve” (Bailly, art. [*pistis*]). Les familles lexicales de termes grecs que l’on traduit par *persuader*, *persuasion*, associent les sens de “persuader, séduire, tromper qn”, ainsi que “obéir à qn” (Bailly, art. [*peitho*]). À cette famille appartient également le nom propre *Peithô*, nom de la compagne d'Aphrodite (parfois Aphrodite elle-même), déesse de la beauté, de la séduction et de la persuasion. Vu au miroir des dictionnaires, le terme *pistis* est syncrétique, il couvre pour nous le champ de la preuve, de la séduction, de la soumission et de la persuasion. Il en résulte en somme que dire “la preuve rhétorique persuade” est un pléonasme.

À titre indicatif, on peut schématiser comme suit le système de “preuves” (voir infra) qu’il utilise pour persuader:



Cette arborescence est très séduisante, ne serait-ce que par son côté catéchisme facile à mémoriser et à répéter . Étant donné le prestige absolu de la *Rhétorique*, et de la définition du domaine par la persuasion, il est très tentant de prendre cette organisation comme un absolu Sa mise en pratique est cependant très problématique.

1.2.3. Pressions techniques et non techniques

La rhétorique est née dans le cadre judiciaire, et dans bien des cas, ce sont les éléments non rhétoriques, c'est-à-dire, les documents, les témoins, soit les

preuves au sens ordinaire qui permettent de trancher; la cause est entendue. Mais pour certains procès on ne dispose d'aucun de ces éléments de preuve factuelle: c'est dans ces derniers cas qu'on a recours aux preuves rhétoriques. *Les moyens de pression* techniques-rhétorique sont opposés aux *preuves* non-techniques dites non techniques précisément parce qu'elles font *preuve*.

L'opposition entre preuve techniques et preuves non-techniques est le fruit d'une décision, celle de séparer ce qui est pression langagière de ce qui est preuve, pression des données. Selon cette décision on commence par séparer ce qui dans le discours concret est "purement langagier" de ce qui est caractéristique de l'usage concret du discours dans la vie ordinaire ou extraordinaire, où le dire est inséparable des activités en cours. Il s'agit d'une sorte de structuralisme du discours, forcément bien accueilli dans la mesure où il règle d'un coup et sans fatigue la question des données et de l'expérience dans le discours d'action.

Elle l'est ne serait-ce que pour des raisons terminologiques, dans le domaine judiciaire les preuves non-techniques sont précisément celles que nous appellerions techniques, comme le recours aux analyses ADN.

Conclusion: Il ne faut pas trop s'étonner, pour s'en réjouir ou le déplorer, que la rhétorique ne prouve pas si on a préalablement décidé de limiter son champ en l'opposant à tout ce qui peut faire preuve, au discours démonstratif de la logique et au actes probatoire effectués devant le tribunal.

Pression logo-ique: exemple, indices enthymèmes — Cette distinction est tout sauf claire, et d'abord dans Aristote. L'articulation de ces différents types de preuves et la cohérence du texte de la *Rhétorique* tels qu'il nous est parvenu est problématique. (McAdon 2003, 2004)

- (1) « J'appelle enthymème le syllogisme rhétorique et exemple l'induction rhétorique » (*Rhét.*, L. 1, Chap. 2; trad. Chiron, p. 128);
- (2) « Les enthymèmes se tirant des vraisemblances et des signes, [...] » (*Rhét.* L. 1, Chap. 2... trad. Chiron, p. 133)
- (3) « On énonce les enthymèmes à partir de quatre sources: [...] le vraisemblable, l'exemple, la preuve et le signe » (*Rhét.*, L. 2, Chap. 25; trad. Chiron, p. 415).

L'exemple est mis sur le même plan que l'enthymème en (1), mais considéré comme une forme d'enthymème en (3); les enthymèmes ont quatre sources en (3), et deux en (2). En rhétorique, l'induction devient l'exemple; mais l'induction figure en bonne place dans la liste des enthymèmes, sous la forme du topos #10 « tiré de l'induction (*ex epagôgès*) ».²

On retrouve pêle-mêle dans cette liste des opérations qui sont définies par ailleurs en logique, notamment la causalité et la définition. Mais, comme la rhétorique argumentative a été mise au régime généralisé de la « contrepartie », ces opérations ne sont pas exactement les mêmes que les opérations logiques; elles les représentent, elles en sont les fantômes. Le

² D'autre part, la discussion de l'exemple comme induction rhétorique sur un cas unique bien connu ne doit pas oblitérer celle sur l'ecthèse.

régime de discours a changé en bloc, donc tout le régime d'argumentation. En termes perelmaniens, on est sous un régime général de « quasi-logique ».

Quoi qu'il en soit,

Les 28 topoi proposés dans la Rhétorique sont d'un extraordinaire intérêt, en particulier parce qu'ils font intervenir une série de raisonnements ayant trait aux mobiles et aux motifs.

1.3 Une typologie: Cicéron

Dans les Topiques (-44), Cicéron propose la typologie suivante des arguments du discours judiciaire; il s'agit d'une typologie dans la mesure où elle distingue deux niveaux:

(i) Arguments inhérents au point en question (*ibid.* II, 8; p. 69)

Ces arguments portent sur « la définition » (*definitio*) (§8 à 10 — §26 à 34). Il s'agit d'établir la définition des termes qui sont centraux dans l'affaire traitée. Pour cela, on utilise trois techniques de définition, qui correspondent à trois types d'arguments

— définition par « genre » et « espèce du genre » (*a genere; a forma generis*)

— définition par énumération des parties (*partium enumeratio*)

— définition par « l'étymologie » (*ex notatione*) (§10 — §35 à 37)

(ii) Arguments tirés de « choses ayant quelque rapport au point en litige » (*ibid.*, IX, 38)

« de mots de même famille » (*a coniugata*) (§12)

« du genre » (*a genere*) (§13)

« de la différence » (*a differentia*) (§16)

« d'une similitude » (*a similitudine*) (§15))

« des contraires » (*ex contrario*) (§ 17)

« des notions voisines » (*ab adiunctis*) (§50-52)

« des conséquences, des antécédents, des choses contradictoires » (*ex consequentibus, et antecedentibus et repugnantibus*) (§ 53-57)

« de la cause » (*ab efficientibus causis*) (§58-66)

« des effets » (*ab effectis*) (§67)

« de la comparaison » (*ex comparatione*) (§68-71)

Cette liste structurée d'arguments a été transmises au Moyen Âge principalement par Boèce, et elle constitue le fond de toutes les typologies, jusqu'à nos jours. En résumé, on voit qu'elle considère que les objets, les faits sont construits selon cinq dimensions principales:

— *Définition*: définition en intension (par catégorisation genre / espèce) et inférences logiquement liées; définition en extension (par description, énumération des parties); généralement, définition lexicale.

— *Relations causales*: causes, types de causes, effets.

- *Similitudes et comparaisons*
- *Contraires et oppositions*
- *Circonstances ou contexte.*

Cette liste n'a pas sans doute les ambitions systématiques d'Aristote. En particulier

mais qui considère l'argumentation comme un processus autonome

2. L'identification les arguments: catégoriser un passage sous un type

La relation du type à l'argumentation concrète est celle du topos à l'enthymème, de la forme à l'occurrence. Le passage P est une argumentation "par T" (du type d'argument T) si P a la même forme la même forme que T. Le problème est donc d'attacher un passage à un type, c'est-à-dire à une forme. Pour cela, une première opération est nécessaire, consistant à délimiter P, dont on a l'intuition qu'il correspond à un type d'argument. On aboutit le plus souvent à un passage ayant une dimensions de l'ordre du paragraphe au texte. Mais le développement d'un d'argument peut être beaucoup plus long, par exemple le développement d'une argumentation par les conséquences négatives peut en fait avoir le volume d'un ouvrage. D'autre part, une même ligne argumentative peut présenter des passages relevant de plusieurs types, la même opération de délimitation et d'identification devant être répétée pour chacun des passages.

"*C'est une argumentation par la définition*", "**P** est une argumentation du type **T**": cette affirmation catégorise le passage dont il s'agit comme une argumentation de tel ou tel type.

Catégoriser un être, c'est lui assigner le nom de la catégorie qui lui convient, par exemple, dans le cas d'un champignon "*c'est un bolet bai*". De même, catégoriser un argument, c'est l'identifier en le rattachant à un type. L'opération de catégorisation aboutit à une affirmation comme, par exemple "*c'est une une argumentation par les contraires*". Cette conclusion doit être justifiée, tout comme lorsqu'il s'agit de donner son nom exact à un champignon. L'identification des arguments est donc elle-même une opération argumentative, qui utilise un type précis d'argumentation, l'argumentation par la catégorisation.³ Cette opération repose d'abord sur une définition explicite de la catégorie "être une argumentation par les contraires", c'est-à-dire une caractérisation du topos des contraires. En second lieu, il faut rapprocher le passage concerné du schème dont on soupçonne qu'il pourrait lui convenir, et montrer qu'il est possible de mettre en correspondance point par point des éléments de ce passage et des éléments du topos.

Naturellement, l'exigence de justification de la catégorisation dépend du contexte, comme pour les bolets bai. Si l'identification est faite par un expert

³ arg. par la définition "c est un B", donc il a la propriété p qu'on trouve dans B
 arg. catégorisant c comme un B: "c a tel trait qui caractérisent les B, c'est un b
 Les deux exploitent la définition: — argumentation

cueilleur, je lui fais confiance, et je lui demande éventuellement de m'expliquer. Mais si je m'estime moi-même relativement expert et bien informé sur les bolets bai, il m'est permis, le cas échéant, d'exprimer mes doutes, d'ouvrir une argumentation où interviendront explicitement les critères d'identification du bolet bai et leur adéquation au champignon objet de la contestation.

Il en va de même pour les types d'arguments. Parfois, on pourra se contenter de nommer l'argument que tout l'auditoire compétent a déjà reconnu. Mais d'autres fois, l'opération doit être explicitée dans le détail, notamment si l'identification ne va pas de soi, ou tout simplement si quelqu'un n'est pas d'accord avec la catégorisation proposée.

C'est cette procédure que nous nous proposons d'illustrer dans ce qui suit. Pour identifier un argument, il faut avoir à sa disposition un répertoire des types d'arguments, par exemple, savoir ce qu'est le topos des contraires.

Topos des contraires et argumentations par les contraires

Le topos ou « lieu des enthymèmes démonstratifs » tiré des contraires figure en #1 sur la liste d'Aristote, toutes les typologies ultérieures le mentionnent. Il est défini comme suit:

« Un lieu des enthymèmes démonstratifs se tire des contraires: il faut examiner si le contraire d'un sujet a un prédicat contraire à celui du premier; réfuter dans la négative, confirmer dans l'affirmative »

La formulation de ce topos est elliptique; elle sous-entend que l'on part d'un « premier » énoncé ayant la forme sujet-prédicat. Cet énoncé est mis en doute, on veut le tester. Pour cela, on le transforme en un second énoncé, où le sujet est remplacé par le « contraire » du sujet et le prédicat par le « contraire » du prédicat, et on évalue. Si le second énoncé est vrai, admissible, alors le premier l'est aussi, et s'il ne l'est pas, alors le premier ne l'est pas. Dans un échange dialectique, cela donne:

Proposant: *La beauté est une vertu*

Opposant: *La laideur est-elle un vice?*

Proposant: *Bien sûr que non!*

Proposant: *Mais tu soutiens que la beauté est un vice; or laideur et beauté sont des contraires, ainsi que vertu et vice. Si la laideur n'est pas un vice, alors la beauté n'est pas une vertu. Mais tu viens de dire que la beauté est une vertu. Donc tu soutiens des choses contradictoires, tu es réfuté, etc.*⁴

⁴ Le topos des contraires réduit les implications à des équivalences.

P: — *ça brille, ça doit être chaud*

Son opposant peut tenter de le réfuter par les contraires.

O: — Tu affirmes donc que “(tout) ce qui brille est chaud”. Cette affirmation est de la forme “ce qui est B est C”, le topos des contraires nous dit qu'elle équivaut à “ce qui est opp-B est opp-C”, soit “ça brille pas, ça doit être froid”. Mais ce n'est pas le cas: le radiateur ne brille pas et il est très chaud. Donc tu ne peux pas dire que tout ce qui brille est chaud

La réfutation par les contraires n'est pas valide dans le cas général
Comme structure inférentielle, le topos a la forme

Topos: "si un être a telle propriété, alors l'être contraire a la propriété contraire"

Soulignons que ces formulations sont toutes faites en langage ordinaire. Il s'agit de formulations abstraites, au sens où elles utilisent le vocabulaire d'une ontologie, "être, propriété", considérées de façon totalement indéterminée "un certain être, une certaine propriété".

On est ainsi tenté d'exprimer ce topos comme une "forme logique", en pratique cela revient à remplacer par des lettres les indéfinis.

La forme logique de ce topos est on ne peut plus simple à formuler. Selon la formulation de Ryan (1984, p. 97), il s'écrit:

« **1A** — If **A** is the contrary of **B**, and **C** the contrary of **D**, then if **C** is not predicated of **A**, then **D** is not predicated of **B**

1B — If **A** is the contrary of **B**, and **C** the contrary of **D**, then if **C** is predicated of **A**, then **D** is predicated of **B** »

Selon la formulation de Walton & al. l'argument « from opposites » a deux formes,

Positive form:

The opposite of the subject **S** has the property **P**

Therefore, **S** has the property *not-P* (the opposite of property **P**)

Negative form:

The opposite of the subject **S** has the property *not-P*

Therefore, **S** has the property **P** (the opposite of the property *not-P*)

On voit que la proposition « [première] » est notée sous la forme standard des propositions analysées < A est C >, ou < S est P >. En fait, il s'agit plus d'une abréviation d'écriture que d'une "forme logique abstraite sous-jacente".

Comme tout est le contraire de tout, en pratique ce topos sert à projeter des énoncés

La pluie froide lui a donné une angine. Que faire? "donnons lui une tisane bien chaude"

pourquoi? Le topos des contraires:

Si la pluie froide lui a donné une angine, alors une tisane bien chaude va lui faire du bien

P: — *Je suis d'accord; mais j'ai dit qu'il suffisait que quelque chose brille pour que ce soit chaud (que tout ce qui brillait était chaud), je n'ai pas dit que tout ce qui était chaud brillait.*

O: — *Tu as raison. Mais tu as tort. Regarde mes boucles d'oreilles: elles brillent et elles ne sont pas chaudes.*

Le topos des contraires pousse à donner à celui qui a pris une angine sous la pluie froide à prendre une tisane chaude plutôt qu'à sucer des glaçons: "*(pluie) froide*" et "*(tisane) chaude*" sont des opposés; "*tomber malade*" et "*retrouver la santé*" sont des opposés.

Le topos des contraires est formulé sous la forme de deux prédications en parallèle. Ici les deux énoncés sont de la forme "A a pour effet B".

Le cas suivant est plus difficile (j'ai égaré la référence):

"It took billions of years and ideal conditions before humans appeared on the planet, may be one global warming will be enough to make it disappear"

On voit bien une sorte de structure inférentielle, allant d'une affirmation catégorique portant sur le passé à une affirmation restreinte portant sur le futur modalisée en *may be*:

E1, *may be* E2

Est-il possible de discerner, sur ces deux énoncés juxtaposés des prédications contraires sur des contraires? On remarque d'abord que ces énoncés ont la même structure, exprimant des consécutives. Ce parallélisme laisse bien augurer d'une occurrence du topos des contraires. La structure à prendre en considération pour l'opération n'est pas la structure grammaticale simple "S est P", mais la structure consécutive, "conditions, résultat", "C a abouti à R", C (résultatif) R.

It took billions of years and ideal conditions before humans appeared on the planet

*it took **B** before **A = B has been necessary for A***

billions of years and ideal conditions RÉSULTAT humans appeared on the planet

may be one global warming will be enough to make it disappear

W** will be enough for **D = may be W will be enough for D

one global warming RÉSULTAT [makes] it disappear

On recherche donc les contraires sur les éléments fondamentaux de la structure C (résultatif) R. Les résultatifs *appear / disappear* sont clairement opposés:

humans appeared on the planet

to make it disappear (it = humanity)

Les conditions sont-elles dans une relation d'opposition? La condition E2, *one global warming* n'est pas forcément quelque chose de très simple, qu'on puisse opposer directement à la condition de E1, *it took billions of years and ideal conditions*.

E1 et E2 ont des orientations argumentatives opposées.

(i) considérons le thème de E1, *it took billions of years and ideal conditions before ...*

— de *billions of years* est orienté vers "c'est long"

— de *ideal conditions* est orienté vers "c'est rare".

— La construction anglaise “*it takes X to Y*” est orienté vers “c'est coûteux” Ces trois orientations sont donc parfaitement convergentes, vers une inférence globale “*c'est un processus très complexe*”.

(ii) considérons le thème de E2: il est possible de proposer l'inférence à “[*c'est un processus très simple*]”.

— le déterminant “*one*” est orienté vers l'unicité, “just one”, et la simplicité

— *will be enough* signifie “as much as needed” pour un certain accomplissement.

Si on accepte cette reconstruction, alors on attribue au discours analysé la structure

ça a été très compliqué pour produire A

so, *may be* c'est très facile de faire disparaître A

Conclusions — Si on est d'accord plus ou moins avec l'argumentation qui précède, on conclut qu'on a affaire à une argumentation par les contraires. Si on n'est pas d'accord, par application du topos des contraires, on conclut qu'il n'y a pas d'argumentation par les contraires, mais cette conclusion n'est pas nécessaire: on peut aussi estimer qu'il y a bien une argumentation par les contraires, mais que l'analyse proposée échoue à le prouver.

On conclut également à la nécessité de réviser les formulations du topos n'est pas exprimé de manière adéquate. L'opposition n'est pas nécessairement entre sujets et prédicats. La mise en œuvre du topos des contraires suppose la production, et donc, du côté de l'analyse, le repérage d'un parallélisme antithétique entre deux énoncés, qui doivent avoir la même structure superficielle.

Topos # 19: L'intention méchante

Le catalogue de topoi de la *Rhétorique* propose une petite série de trois topoi faisant intervenir les principes organisant les actions humaines, en particulier leurs mobiles déterminants et leurs motifs justificatifs, les topoi #15, 18 et 19; autant que possible, ils seront désignés par une expression utilisée dans leur définition.

Topoi et révision des croyances — Le topos # 15 « *au grand jour et en secret* » porte sur la préférence motivant les choix selon qu'ils sont faits en public ou en privé⁵. Le topos # 18, sur le rejet des « [*choix inconséquents*],

⁵ Le topos # 15 porte également sur l'interprétation de l'action, qui est valorisée ou dévalorisée selon qu'elle est attachée à un motif public, ouvert, honorable ou à un motif privé, caché, inavouable: *tu ne fais pas ça pour aider les gens, tu veux juste faire ta com'*. Deux interprétations se combattent et se réfutent par substitution des mobiles: l'accusation substitue le second au premier, la défense le premier au second. Cependant, cette symétrie est rompue par le fait qu'on a plutôt tendance à considérer que les mobiles cachés sont les plus puissants: si l'action accomplie peut être attribuée à un motif noble, public, et à un

porte sur la cohérence de l'action humaine. Le topos #19 est défini dans paragraphe suivant:

« Autre lieu: dire que le motif pour lequel une chose pourrait exister ou s'être produite est effectivement celui pour lequel cette chose existe ou s'est produite, comme si, par exemple, on disait qu'une personne a donné quelque chose à une autre dans le dessein de lui faire de la peine en le reprenant. De là ces mots:

*La divinité accorde de grands bonheurs à beaucoup, mais
ce n'est pas par bonté*

C'est pour leur infliger des malheurs plus éclatants »

(*Rhét.* 1399b1, 15-20; p. 394-395)

On peut l'appeler topos du "le motif possible est le motif réel", ou le topos de l'intention méchante. Tous les motifs possibles (vraisemblables), et ils sont nombreux, deviennent des motifs réels, ce qui peut paraître absurde, mais qui a le mérite de stimuler la recherche d'interprétation.

Selon la formulation de Ryan, ce topos correspond au pattern:

If it is possible that **A** was done for the sake of **B**, then **A** was done for the sake of **B** (1984, p. 105)

On voit que le pattern se borne au remplacement de deux indéfinis (l'action = **A**, le motif **B** par deux lettres, ce qui n'éclaire rien. En fait, le topos est mieux représenté par l'énoncé semi-générique qui suit « comme si, par exemple, on disait qu'une personne a donné quelque chose à une autre dans le dessein de lui faire de la peine en le reprenant ». La forme générale devient:

Si **X** accomplit une action **A** en faveur de **Y**, et si par la suite, les choses tournent mal, alors c'est que **X** ne voulait pas favoriser mais nuire à **Y**.

(la notation des indéfinis par des lettres facilite le repérage des segments co-référentiels).

On retrouve quelque chose du topos ≠ 15, le motif initial est d'ordre altruiste est opposé au mobile réel, la méchanceté.

Le topos ≠ 19 est le topos de la désillusion. Une variante s'applique aux "dîners de cons": **X** invite **Y** à dîner; **Y** est enchanté de l'invitation. Mais le dîner se passe mal, et **Y** rentre chez lui en pensant que **X** l'a invité pour se moquer de lui, ce qui peut ne pas être ou être le cas.

Un topos est l'expression abstraite-générique d'une opération langagière et cognitive; le topos #19 a une interprétation pathémique évidente; rappelons que si la seconde partie du Livre II de la Rhétorique énumère les topoi, la première porte sur les émotions. En accomplissant **A**, **X** s'est montré *obligé* vis-à-vis de **Y**, il lui a « rendu le service dans le seul but d'avantager celui qui le reçoit » (*Rhét.* 1385a16, 1-20; p. 306) **Y** est valorisé; il ressent de la

motif vil, privé, alors elle l'a été pour le motif vil, privé. La règle générale serait "lorsque plusieurs motifs sont attribuables à une action, le vrai motif est le pire".

Cette lecture du topos #15 est cohérente avec celle du topos #19.

gratitude, de la reconnaissance, de l'amour vis-à-vis de **X**. C'est du moins ainsi que **X** se représente **Y** au terme de la première étape.

Cette séquence euphorique est interrompue par un événement disruptif: les choses tournent mal, **Y** perd, se voit reprendre, ce qui lui avait été donné. De façon tout-à-fait standard, cette disruption appelle une révision des croyances et à la réduction de la dissonance cognitive-émotionnelle. Le topos ≠ 19 est l'instrument de cette révision. Il permet à **Y** d'effacer son sentiment primitif de reconnaissance — de le réfuter — et de le remplace par de la colère. **Y** recadre l'action de **X** comme une méchanceté, la représentation de **X** comme quelqu'un qui l'a « tourné en dérision » (*Rhét.* 1379a1, 1-25-30; p. 270) et son sentiment de reconnaissance se transforme en colère.⁶

Saül et l'éternel — La littérature classique présente de nombreuses situations argumentatives exploitant les topiques (Kibédi-Varga). Nous discutons ici ce que nous pensons être une argumentation exploitant le topos ≠19.

L'exemple est le suivant. Saül a été choisi par Dieu pour être le premier roi d'Israël. Mais il a eu le tort de se montrer trop clément, et de ne pas massacrer tous les Amaléchites, comme Dieu le lui avait ordonné. C'est ce que lui rappelle le prophète Samuel, appelé « des Enfers » par « la Pythonisse », avant de lui dévoiler le triste avenir qui l'attend — pour les détails de l'affaire, voir dans la Bible les *Livres de Samuel*. Dieu est très mécontent de lui, il va le dépouiller de sa royauté pour la donner à David, et toute sa famille et lui-même vont périr. Saül s'évanouit, et, revenu à lui prononce la tirade suivante (vers 793-812).

O grandeur malheureuse, en quel gouffre de mal
M'abismes-tu hélas, ô faux degré royal
Mais qu'avois-je offensé quand de mon toict champestre, 795
Tu me tiras, ô DIEU, envieux de mon estre,
Où je vivois content sans malediction,
Sans rancueur, sans envie, et sans ambition,
Mais pour me faire choir d'un sault plus miserable,
D'entree tu me fis ton mignon favorable. 800
(O la belle façon d'aller ainsi chercher
Les hommes, pour apres les faire trebuscher!)
Tu m'allechas d'honneurs, tu m'eslevas en gloire,
Tu me fis triomphant, tu me donnas victoire,
Tu me fis plaïre à toy, et comme tu voulus 805
Tu transformas mon cueur, toy-mesme tu m'esleus
Tu me fis sur le peuple aussi hault de corsage

⁶ Dans le cas de cas de l'huile de foie de morue, X inflige à Y un mal en justifiant son action par un bien ultérieur; le corrélât pathémique est que **Y** est d'abord en colère contre **X** qui lui impose quelque chose de désagréable; puis elle devient grande et forte; et elle éprouve de la reconnaissance envers X.

Que sont ces beaux grands pins sur tout un paysage
Tu me fis sacrer Roy, tu me haulsas expres
A fin de m'enfondrer en mil malheurs apres! 810
Veux-tu donc (inconstant) piteusement détruire
Le premier Roy qu'au monde il pleut à toy d'eslire

Jean de La Taille, *Saül le furieux*. Publié en 1572.
Cité d'après l'édition critique de Elliott Forsyth. Paris, Marcel Didier,
1968.

Nous nous proposons donc de mettre ce passage en relation avec le topos #19, dans le but de montrer que le topos fournit une structure du passage, et qu'en conséquence, on a affaire ici à une argumentation sur le motif possible comme motif réel.

La situation initiale est rappelée par Saül « *Tu me fis sacrer Roy* » (810) elle est conforme au schéma topique: “X (Dieu) accomplit une action A (faire roi) concernant Y (Saül); cette action (faire roi) est une faveur”, par définition du mot faveur « marque de bienveillance et de préférence envers quelqu'un » (TLFi, art. *Faveur*). Cette valorisation est explicitée au v. 800 « D'entree tu me fis ton mignon favorable »⁷

Saül énumère ensuite les faveurs dont Dieu l'a comblé. En termes argumentatifs, Saül étaye son appréciation en énumérant les faits et attributs qui définissent la grandeur des rois: *honneurs, gloire, triomphe, victoire*:

Tu m'allechas d'honneurs, tu m'eslevas en gloire,
Tu me fis triomphant, tu me donnas victoire 803-804)

Cette première argumentation par les parties est suivie d'une seconde, analogie:

Tu me fis sur le peuple aussi hault de corsage
Que sont ces beaux grands pins sur tout un paysage 807-808

Il est tout-à-fait remarquable que Saül décrive explicitement son état d'âme dans la situation initiale:

Tu me fis plaire à toy, et comme tu voulus 805
Tu transformas mon cueur [...]

« Tu me fis plaire à toi »: Saül aime son bienfaiteur.

La situation finale — La tirade de Saül fait suite à celle que vient de lui révéler l'ombre du prophète Samuel, et dans laquelle il lui révèle que Dieu va le précipiter dans un « gouffre de mal » (793), c'est-à-dire le dépouiller de sa royauté pour la donner à David, et que toute sa famille et lui-même vont périr:

O grandeur malheureuse, en quel gouffre de mal

⁷ *Mignon* a le sens de “favori”, premier dans les faveurs de. *Favorable* a le sens passif de “qui reçoit les faveurs”, et non pas le sens moderne, actif, “qui soutient”.

L'interprétation par l'intention méchante — Cette situation finale pourrait être vécue sur le mode de la résignation, sur le modèle de Job sur son fumier, “Dieu a donné, Dieu a repris, loué soit-il!”, pour rester dans le champ de ressources bibliques, ou par rappel de la roue de la Fortune.

Saül rejette cette interprétation et la résignation qui lui est liée, et recadre tout le processus sous le topos de l'intention méchante. Dieu lui retire tout

« dans le dessein de lui faire de la peine en le reprenant ». Trois paires de vers sont des formulations actualisées du topos dont ils partagent la structure “S1 pour S2”, “S1 [afin] de S2”

Mais pour me faire choir d'un sault plus miserable,
D'entree tu me fis ton mignon favorable. 800
(O la belle façon d'aller ainsi chercher
Les hommes, pour apres les faire trebuscher!)

Tu me fis sacrer Roy, tu me haulsas expres
A fin de m'enfondrer en mil malheurs apres! 810

Ce passage contient le texte auquel il appartient. Saül a été comblé de bienfaits; il en a été dépouillé; il attribue à Dieu la *méchanceté* attribut contraire à la *bonté*, qui est définitoire de la divinité Dieu est tout puissant infiniment bon (du moins dans le catéchisme catholique). Du point de vue religieux, cette révolte contre Dieu est une folie.

Saül furieux; la fureur est « un emportement violent causé par un dérèglement d'esprit et de la raison » (Furetière, art. Fureur)

Topos et enthymème sur le gaspillage

L'argument du gaspillage est défini comme suit par Perelman et Olbrechts-Tyteca:

«L'argument du gaspillage consiste à dire que, puisque l'on a déjà commencé une œuvre, accepté des sacrifices qui seraient perdus en cas de renoncement à l'entreprise, il faut poursuivre dans la même direction. C'est la justification fournie par le banquier qui continue à prêter à son débiteur insolvable espérant, en fin de compte, le renflouer. C'est l'une des raisons qui, selon sainte Thérèse, incitent à faire oraison, même en période de “sécheresse”. On abandonnerait tout, écrit-elle, si ce n'était “que l'on se souvient que cela donne agrément et plaisir au seigneur du jardin, que l'on prend garde à ne pas perdre tout le service accompli et aussi au bénéfice que l'on espère du grand effort de lancer souvent le seau dans le puits et de le retirer sans eau”. » (Perelman et Olbrechts-Tyteca [1958], p. 375).

La définition de ce que le *Traité* appelle ici un *moyen* est une « technique discursive » (*ibid.*, p. 5), ou un topos, c'est-à-dire une schématisation d'ordre

linguistico-cognitif,

Le topos du gaspillage est d'abord défini:

puisque l'on a déjà commencé une œuvre, accepté des sacrifices qui seraient perdus en cas de renoncement à l'entreprise, il faut poursuivre dans la même direction.

Dans le topos, les agents sont impersonnels (« on ») et les situations très générales « commencé, œuvre, entreprise, sacrifices, direction ». Ce topos met en relation:

— une situation initiale complexe, l'argument(a):

on a commencé une œuvre, en vue d'un bénéfice; (b) cette œuvre est difficile; (c) on n'a rien obtenu; (d) il est possible et on est tenté d'arrêter; (e) si on arrête on perd tout (avec une application du topos des contraires: cesser et tout perdre / continuer et tout gagner);

— dont on tire la conclusion (f): il faut poursuivre dans la même direction.

Toutes ces conditions sont cruciales, par exemple (e); s'il s'agissait d'une œuvre dont les résultats sont cumulatifs (du type exercices de musculation), alors on pourrait justifier l'arrêt en disant que "*c'est toujours ça de pris*".

Le topos du gaspillage est lié à l'argument du petit doigt dans l'engrenage: "*On ne doit pas commencer, car, si on commence on ne pourra plus s'arrêter*". Ce dernier topos justifie l'abstention, alors que l'argument du gaspillage est celui de la persévérance dans l'action. Le topos du gaspillage est parent du topos proverbial: "*On ne change pas de cheval au milieu du gué*", à quoi on réplique "*Ou tu changes ou tu te noies*". Il est vulnérable à un contre-discours du type: "*On a déjà suffisamment perdu de temps comme ça*".

Il est ensuite illustré de deux exemples. Le premier de ces exemples est imaginé:

« C'est la justification fournie par le banquier qui continue à prêter à son débiteur insolvable espérant, en fin de compte, le renflouer. »

Du point de vue langagier, ce qui permet de dire que cet exemple "contient" une occurrence du topos, c'est qu'il est possible de mettre en relation point par point, par diverses opérations linguistiques d'identification, le topos avec l'exemple. Mot à mot:

C'est la justification fournie par le banquier qui continue à prêter à son débiteur insolvable espérant, en fin de compte, le renflouer.

Enthymème,	Opération	Topos
------------	-----------	-------

Argumentation concrète	langagière	
X est débiteur de Y	prêter de l'argent est une œuvre elle représente un sacrifice	<i>X a déjà commencé une œuvre, accepté des sacrifices</i>
Y est insolvable	le créancier est <i>insolvable</i> = le banquier perd son argent " <i>prêter pour rien</i> "	<i>qui seraient perdus en cas de renoncement à l'entreprise</i>
X continue à prêter à Y	renflouer continuer à prêter = poursuivre dans la même direction	<i>poursuivre dans la même direction</i>

Le second exemple est plus complexe:

C'est l'une des raisons qui, selon sainte Thérèse, incitent à faire oraison, même en période de "sécheresse". On abandonnerait tout, écrit-elle, si ce n'était "que l'on se souvient que cela donne agrément et plaisir au seigneur du jardin, que l'on prend garde à ne pas perdre tout le service accompli et aussi au bénéfice que l'on espère du grand effort de lancer souvent le seau dans le puits et de le retirer sans eau". »

8

on a

Enthymème, Argumentation concrète	Opération langagière	Topos
le service accompli	un service est une œuvre accompli présuppose que l'œuvre est en cours	<i>X a déjà commencé une œuvre,</i>
grand effort de lancer souvent le seau dans le puits	grand effort = sacrifice	<i>accepté des sacrifices</i>
et de le retirer	sécheresse,	<i>qui n'ont servi à rien</i>

⁸ Sécheresse est un mot technique du vocabulaire mystique, où il désigne l'un des trois état négatifs, « la tiédeur, l'acédie, la sécheresse » Gonzague Truc, 1912. Les états mystiques négatifs (la tiédeur, l'acédie, la sécheresse). *Revue Philosophique de la France et de l'Étranger*. 73. 610-628

sans eau en période de sécheresse	métaphore pour pas d'accroissement de la foi	
ne pas perdre le service accompli	perdre	qui seraient perdus en cas de renoncement à l'entreprise il a prié pour rien
faire oraison		<i>poursuivre dans la même direction</i>
incitent à faire oraison même en période de "sécheresse"	continuer à prêter = poursuivre dans la même direction	<i>poursuivre dans la même direction</i>

le seau = description métaphorique
un deuxième argument inséré
cela donne agrément et plaisir au seigneur du jardin

Le topos est fréquemment disséminé dans le texte dont il organise la cohérence Retrouver (appliquer) un topos dans (à) un texte, c'est enrichir ce texte et en fournir une interprétation.

Fait partie des « techniques discursives » (XXXX, p.).

NB: il y a bien d'autres techniques discursives que les types d'arguments
« L'objet de [la théorie de l'argumentation] est l'étude des techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment. » (Perelman, Olbrechts-Tyteca [1958], p. 5).

Un topos inférentiel est une forme d'inférence argumentative, une forme discursive correspondant à, générant, des *argumentations concrètes* ou *enthymèmes*.

C'est un discours générique auquel correspond une infinité de discours actuels.

À propos de la guerre d'Irak (2003-2011), l'exemple suivant utilise une formule qui est fréquemment associée à ce topos lorsqu'il sert à justifier la poursuite d'une guerre "*alors ils seraient morts pour rien*":

« *Battre en retraite équivaut à reconnaître que tous nos gars sont morts pour rien* » tranche l'un [des fans de John McCain(*)], le soldat Carl Broberg, rentré au pays. »

(*) candidat à l'investiture républicaine pour l'élection présidentielle américaine de 2008

Marianne, 1^{er}-10 mars 2008, p. 59.

Les éléments clés du topos sont dispersés de manière discontinue dans ce second exemple (passages soulignés par nous):

« Il [le philosophe Alain] ne croit pas à la guerre du droit. Il est favorable dès la fin de 1914 à une paix de compromis, et il suit d'ailleurs de très près, à travers la *Tribune de Genève* que lui envoie le ménage Halévy, tout ce qui ressemble à une amorce de négociation, si fragile qu'en soit la trace. Mais il ne se fait guère d'illusions: *précisément parce qu'elle est si affreuse, si meurtrière, si aveugle, si entière, la guerre est très difficile à terminer*. Elle n'appartient pas, ou plus, à cette catégorie de conflits armés que des princes cyniques peuvent arrêter s'ils jugent que le coût en dépasse les gains possibles, et que le jeu n'en vaut plus la chandelle. Elle est dirigée par des patriotes, d'honnêtes gens élus par le peuple, *enfermés* chaque jour davantage dans les suites des décisions de juillet 1914. *Les souffrances ont été si dures, les morts si nombreuses que personne n'ose agir comme si elles n'avaient pas été nécessaires*. Et comment s'avancer, sans se désigner comme traître? *Plus la guerre dure, plus elle va durer*. Elle tue la démocratie, dont elle reçoit pourtant ce qui perpétue son cours. »

François Furet, *Le Passé d'une illusion. Essai sur l'idée communiste au xx^e siècle*, Paris, Robert Laffont / Calmann-Lévy, 1995, p. 65.

arrêtr de prêter = perdre son argent = on a prêté pour rien
 arrêter de prier = perdre les bénéfices de ses prières = on a prié pour rien
 _ ils sont mots

Enthymème, Argumentation concrète	Opération langagière	Topos
La guerre		<i>X a déjà commencé une œuvre,</i>
<i>[la guerre] est si affreuse, si meurtrière, si aveugle, si entière, Les souffrances ont été si dures, les morts si nombreuses</i>		<i>accepté des sacrifices</i>
<i>personne n'ose agir comme si elles n'avaient pas été nécessaires.</i>	les sacrifices n'étaient pas nécessaires	<i>qui seraient perdus en cas de renoncement à l'entreprise morts pour rien</i>

<p><i>la guerre est très difficile à terminer. Plus la guerre dure, plus elle va durer.</i></p>		<p><i>poursuivre dans la même direction</i></p>
---	--	---

Références

- Plantin Christian, à paraître. "Argumentation in the Knowledge Society". In Zaleska, Maria
- Ryan, E. E., 1984, *Aristotle's theory of rhetorical argumentation*. Montréal: Bellarmin,
- Perelman et Olbrechts-Tyteca [1958]
- McAdon, B. 2003. Probabilities, Necessary signs, Idia and Topoi: The Confusing Discussion of Material for Enthymemes in the Rhetoric. *Philosophy and Rhetoric*, 36, 3. 223-248.
- McAdon, B. 2004. Two Irreconcilable Conceptions of Rhetorical Proof in Aristotle's Rhetoric. *Rhetorica*, 22, 4. 307-325.
- Kibédi-Varga
TLFi
Furetière
- Erduran, Sibel / Jiménez-Aleixandre, Maria Pilar (eds) (2008). *Argumentation in science education - perspectives from classroom-based research*. Springer: Dordrecht et al. 2008.